

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[158_Lettres de Gabriel Moulin à Guizot : 1843-1870](#)[Item](#)[\[Paris\], le 12 juin 1850, Gabriel Moulin à François Guizot](#)

[Paris], le 12 juin 1850, Gabriel Moulin à François Guizot

Auteurs : Moulin, Gabriel (1810-1873)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Fusion monarchique](#), [Marie-Amélie de Bourbon \(1782-1866 ; reine des Français\)](#), [Politique \(France\)](#), [Réseau social et politique](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1850-06-12

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote6, AN : 163 MI 42 AP 158 Papiers Guizot Bobine Opérateur 24

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Moulin, Gabriel (1810-1873), [Paris], le 12 juin 1850, Gabriel Moulin à François Guizot, 1850-06-12

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6286>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 31/05/2024 Dernière modification le 03/06/2024

12 juin 1850 -

4

6/

Monsieur le chef,

la dotation présidentielle est la grande question
du moment, non pas le côté financier qui est secondaire,
mais pas le côté politique, plus grave que nous ne
pouvons d'abord.

Les dignitaires sont convaincus qu'il y a proprié-
taires. D'en venir prochainement, la dotation une fois
étudiée, à la présidence de dix ans et de renvoyer
à la première occasion, le général Changarnier. Je
partage cette opinion.

Quant au renvoi du général Changarnier,

vous savez sans doute que ce fut pendant 24
heures, il y a dix à douze jours, chose décisive, que
le Général Urquiza d'illustre devint commandant
en chef de l'armée de Paris.

Voici mes renseignements plus précis : j'ai eu
un peu pouvoir en tout, par la voie la plus sûre,
qu'il s'agit de vous dire, le Général D'hauprat
a encore eu part à la révolution du général Changarnier, que ce dernier, digne
par tous les ministres, a été élu entre les autres,
comme on le voit par lui à quel point qui en a
part à un de nos amis les plus près de
qui j'ai tenu confidentiellement le fait. —

celle
que j'ai écrit
employant pour
j'ai vu que
tout sur la
la proposition
pour certain qu'il
circulation favorable,
exécution —
hier on
fait ajourner
travaux aujourd'hui
possible, dans la

26
cette invitation m'a paru tellement important
de sorte, que je n'hésite pas à vous la faire connaître en
commandant l'employant pour la poste la voie de me fournir.
je sais que le général Changarnier est absent et le
tient sur la garde.

le plus sûr,
le projet pourra n'avoir aucune suite. Rien
pour certain qu'il existe et qu'il la prévient
certainement favorable, ou s'empêcherait de la mettre à
exécution.

hier on annonçait que le gouvernement voulait
faire ajourner la discussion de la loi de dévotion. il
tenaient aujourd'hui le dîner d'un finis le plaisir
prohibé, dans le courant de la semaine prochaine.
fait.

